



Magazine mensuel fondé en 1967 par Raymond Henry † et André Gagniard †
Publié par les Éditions Crépin-Leblond
créées en 1939 - S.A.R.L. au capital social de 19 000 €
(Groupe Graphycom : Éditions Crépin-Leblond, Ifrest, Ippac, Imprimeries de Champagne, Journal de la Haute-Marne, Rotochampagne)

SIÈGE SOCIAL

14, rue du Patronage-Laïque - CS 52057
52902 Chaumont cedex 2
Tél. 03.25.03.87.48 - Fax : 03.25.03.87.40

Gérants :

Marie-Jeanne Bleiner
Laurent Picart

Directeur de publication :

Laurent Picart

site internet : <http://www.crepin-leblond.fr>

RÉDACTION

Cibles : Éditions Crépin-Leblond
14, rue du Patronage-Laïque - CS 52057
52902 Chaumont cedex 2

e-mail rédaction : clmhv@graphycom.com

Conseiller Éditorial :

Bruce Malingue

- Les opinions émises dans la revue n'engagent que les auteurs.
- Les publicités insérées le sont sous la responsabilité des annonceurs.
- L'éditeur se réserve le droit de refuser toute demande d'insertion sans avoir à motiver son refus.

PUBLICITÉ

Fax : 03.25.03.87.40

Directeur commercial :

Laurent Picart Tél. : 03.25.03.87.48

Assistante commerciale :

Marie-Hélène Vonfeld Tél. : 03.25.03.87.48
clmhv@graphycom.com

Chargées de clientèle :

Isabelle Aubard Tél. : 03.25.03.87.47
claubard@graphycom.com
Stéphanie Dubois Tél. : 03.25.03.87.44
cldubois@graphycom.com
Catherine Gagneux Tél. : 03.25.03.87.46
clgagneux@graphycom.com

DIFFUSION

Service abonnements :

Fax : 03.25.03.87.40
Charly Roussel Tél. : 03.25.03.87.45
clroussel@graphycom.com

Tarifs abonnements pour le magazine Cibles (mensuel)

1 an : France : 49 € Étranger : 69 € Étranger autres : 79 €
2 ans : France : 97 € Étranger : 130 € Étranger autres : 140 €
3 ans : France : 141 € Étranger : 189 € Étranger autres : 199 €

Prix au numéro : France : 10,00 €

Toute demande ou changement d'adresse doit parvenir dans les quinze jours avant la sortie du numéro.

Service des ventes et réassorts (réservé aux dépositaires de presse) :

KAP/MEDIA :
Les Jardins d'Epione - 4, rue Léon Béridot - 38500 Voiron - France
Tél. : 04 76 06 38 44 - contact@kapmedia.net

LIBRAIRIE - V.P.C.

Fax : 03.25.03.87.40

Directeur de collections :

Alain Picart Tél. : 03.25.03.87.49

Relations éditeurs :

Julie Poissenot Tél. : 03.25.03.87.43

Commandes librairie :

Julie Poissenot clpoissenot@graphycom.com
Tél. : 03.25.03.87.43

Suivi de commande : Tél. : 01.48.48.14.14

COMPTABILITÉ - GESTION

Nathalie Raclot Tél. : 03.25.03.87.48

CONCEPTION - RÉALISATION

Éditions Crépin-Leblond

Maquettistes :

Corinne Durocq - Isabelle Mona - Gérard Laplanche
Eric Pierre

IMPRESSION

Imprimé en France

Cibles décline toutes responsabilités pour la perte et la détérioration des manuscrits, documents et photos qui lui sont confiés. Reproduction intégrale ou partielle interdite. Les manuscrits et photos ne sont pas rendus.

Dépôt légal : 2^e trimestre 2017
Distribution : MLP
Commission paritaire : 0921 K 80843
N° ISSN : 1957 2964



Spécial armes de poing

Pistolets et revolvers de tous calibres représentent probablement la majorité des armes soumises à autorisation préfectorale, acquises par les tireurs sportifs et de loisir français. À cela, plusieurs causes :

- L'arme de poing a longtemps prévalu au détriment de l'arme longue, car présumée plus simple à maîtriser pour les débutants. L'expérience prouve qu'il n'en est rien : devenir un pistolier de haut niveau, voire de bon niveau, nécessite autant d'entraînement et d'efforts que la pratique du tir de compétition à la carabine.

- L'apparition de disciplines plus spectaculaires, voire plus ludiques mais tout aussi exigeantes que celles figurant aux Jeux olympiques, notamment le TSV (avatar européen de l'IPSC) et la Silhouette métallique, a renouvelé l'intérêt des tireurs pour les armes de poing.

- L'offre des fabricants apparaît très vaste, même si de nombreux modèles exotiques et/ou confidentiels ne sont pas importés. Entre le pistolet cal. 22 LR en polymère et le revolver de cal. 44 Magnum, il y en a pour tous les goûts et à chacun selon ses moyens. À côté de quelques incontournables, issus d'armes militaires des deux guerres mondiales, les nouveautés ne manquent pas.

- Les "grands classiques", tels le Colt 1911, le GP-35 ou le P-08 Parabellum, sont activement recherchés par les tireurs souhaitant associer pratique sportive et collection. Le TAR-Tir aux Armes Réglementaires - ne fait que constater cette tendance. Afin de ménager ces mécaniques parfois centenaires, voire pour en révéler les qualités en cible, le rechargement constitue l'option la plus logique.

- Le rechargement des munitions pour armes de poing apparaît, à première vue, plus simple à maîtriser que celui dédié aux cartouches pour armes d'épaule. Cette notion est à nuancer : s'il existe des "recettes" éprouvées permettant d'élaborer des cartouches précises et garantissant un fonctionnement correct de l'arme, cette démarche ne s'improvise pas et demande une pratique confirmée. Là encore, le matériel ne manque pas et cette activité a fait l'objet d'un récent numéro hors-série de Cibles.

- Le rechargement permet aussi de s'affranchir des contraintes posées par la réglementation, lorsqu'il s'agit de compléter la dotation annuelle de munitions si l'on tire beaucoup. Et pour cette même raison, il permet de réduire sensiblement le coût d'une séance de tir dès que le matériel est amorti.

- Une pratique déjà ancienne consiste à améliorer son arme : l'offre en accessoires "custom" est pléthorique sur le marché US. Les sites internet des fabricants et ceux des diffuseurs permettent l'importation directe, moyennant les précautions d'usage (pas de pièces "classées" sans sésame douanier, ni de munitions ou leurs composants). Utilisés avec savoir-faire, ces composants améliorent parfois de façon spectaculaire le "rendement" en cible et la fiabilité de l'arme.

- Les stands permettant le tir à l'arme de poing à 25 m ou à 50 m sont nettement plus nombreux que ceux offrant les distances de 100 m, 200 m ou davantage : par défaut, cette contrainte oriente le choix des tireurs. Mais certains calibres, notamment l'inoxydable .22 LR, permettent de pratiquer simultanément le tir aux armes de poing et aux armes d'épaule.

Le contexte actuel n'est guère favorable aux armes et à la pratique du tir : Me Mullot, avocat, analyse pour Cibles les récentes dispositions figurant dans la directive européenne de 2017 sur laquelle la revue reviendra.

Les principales nouveautés en matière d'armes de poing civiles sont ensuite présentées, complétées par des bancs d'essai portant sur diverses armes historiques : P-08, GP-35, Makarov et Stechkin ex-soviétiques, Webley Mk VI de la Grande Guerre et High Standard 22 LR de l'US Army, parmi d'autres.

La pratique du "custom" est abordée via le Colt 1911 et sont également étudiées les armes utilisées en TSV, de même qu'en Silhouette métallique.

Le contenu du programme lancé par l'armée française pour remplacer ses armes de poing actuelles est abordé, ainsi que le tir ISSF via le légendaire S&W 52, premier pistolet à avoir atteint dès 1963 le score mythique de... 600 sur 600 !

En bref : de bonnes lectures pour de beaux "cartons" !

Bruce MALINGUE

Membre associé (2003) - Compagnie nationale des experts en armes & munitions

Rejoignez-nous sur [facebook](#) > Tapez Cibles Magazine

HORS-SÉRIE CIBLES / 05-2017